

**CODIRECTEUR·TRICE EN CHARGE DES ACTIONS DE MEDIATION ET DE
L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS**



L'ARA recherche un·e codirecteur·trice en charge des actions de médiation et de l'accompagnement des publics pour compléter son équipe de codirection. Cette équipe se compose de trois postes de **codirecteur·trice·s**, l'un en charge de l'administration et de la coopération, l'autre en charge des pratiques musicales et le troisième en charge des actions de médiation et de l'accompagnement des publics. Le-la candidat·e retenu·e s'inscrit dans un projet de direction partagée en apportant ses savoir-faire et son envie de co-construire une forme de gouvernance adaptée à la grande variété des actions développées par l'association.

Les missions opérationnelles du poste de codirection de l'ARA

Il-elle interviendra spécifiquement sur les activités d'éducation sonore et musicale, d'action musicale à vocation sociale, de santé auditive et de mission ressources. Il-elle développera une réflexion sur la médiation culturelle, les droits culturels et les publics, et aura en charge la stratégie de déploiement des actions culturelles et des actions de santé auditive sur l'ensemble du territoire afin de sensibiliser et de favoriser l'accès aux pratiques sonores et musicales pour tous les publics (actions de sensibilisation, d'accompagnement, de création et de prévention favorisant la diversité des formes d'expression créative ; développement de projets participatifs ; adaptation d'actions tenant compte de l'évolution des pratiques numériques et actuelles ; prévention des risques auditifs par le biais de formations auprès des professionnels relais, d'événements ou de spectacles...).

Gestion d'activités

- Concevoir, animer et coordonner des activités musicales et culturelles dans leur ensemble : problématique, contenus, publics, moyens (humains, budgétaires, techniques), communication...
- Encadrer une équipe pédagogique, animer des partenariats artistiques et éducatifs...
- Créer et adapter des outils d'évaluation
- Rendre compte des actions à l'aide d'écrits et de données
- Décliner les orientations de l'association dans un projet partagé annuel et pluriannuel
- En s'appuyant sur l'expertise du régisseur, veiller à une utilisation sécurisée et un respect des lieux d'accueil et de pratique professionnelle de l'ARA

Gestion des ressources humaines

- Manager du personnel salarié dédié : une responsable de pôle, deux chargées de projets, des stagiaires ou volontaires ponctuels, les intervenants des actions mises en place (médiation et santé auditive).
- Identifier et répondre aux besoins professionnels
- Développer une politique d'encouragement et d'animation du bénévolat
- Accompagner les membres du conseil d'administration associés aux activités
- Créer et animer des dispositifs collaboratifs entre salariés, entre adhérents, et entre salariés et adhérents

Communication

- Promouvoir les activités et/ou l'association en accord avec la politique de représentation extérieure
- Établir, développer, fidéliser des relations avec les publics
- En lien avec le pôle Administration et Coopération, et plus particulièrement la chargée de communication, contribuer à la réflexion et garantir la mise en œuvre de la communication de l'ARA.

Consolidation et développement des ressources

- Concevoir des projets d'activités financièrement équilibrés
- Établir et suivre les budgets d'activités, transmettre les éléments comptables au Pôle Administration et Coopération.
- Générer des recettes propres permettant l'équilibre économique des activités (appels à projets, prestations...)
- Assurer une veille sur les ressources publiques et privées

Compétences recherchées par l'ARA

- Savoirs

Connaissance approfondie des enjeux de la médiation culturelle

Bonne connaissance des publics, des structures spécifiques du champ de la médiation (champ éducatif, prévention, insertion, handicap, pénitentiaire, hospitalier...)

Bonne connaissance des financements publics et privés dans le champ de la médiation

Bonne connaissance des enjeux de la santé auditive

Maîtrise des modes de fonctionnement du tissu associatif, culturel et institutionnel

Connaissance générale des réseaux artistiques, musicaux, pédagogiques

- Savoir-Faire

Avoir un intérêt marqué pour le pilotage de projet de manière collégiale

Animer, encadrer, évaluer une équipe pédagogique et technique

Maîtriser la méthodologie de projets et notamment des projets participatifs et pluri partenariaux

Maîtriser la recherche de financements publics et privés et la rédaction de dossiers de demande

Communiquer en public et à l'écrit

Maîtriser les dimensions économique et sociale de projets

Avoir une culture et des méthodes d'évaluation

Avoir un intérêt pour la pédagogie

- Savoir-Etre

Sens du travail en équipe

Esprit d'initiative

Esprit d'analyse, de synthèse et de décision

Modalités

- CDI - période d'essai de 3 mois, renouvelable une fois.
- Temps complet (forfait jour)
- Rémunération groupe G de la convention collective de l'animation, coefficient 425 (2 609,50 euros bruts)
- Permis B indispensable
- Prise de poste souhaitée : 02/07/2018

- Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation à : Mme la Présidente, 301 avenue des Nations Unies - 59100 Roubaix avant le 25 mars 2018.
- Transmission des candidatures uniquement par mail à : recrutementara@ara-asso.fr
- Au fur et à mesure de la réception des candidatures, les candidat-e-s seront informé-e-s des suites données par l'association à leur démarche et de leur éventuelle convocation à un entretien.

Rejoignez l'équipe de l'ARA !

L'ARA est une association basée à Roubaix (59) qui a pour but de favoriser et accompagner le développement des pratiques des musiques actuelles en rassemblant des musiciens, des musicophiles et des pédagogues – tous formés, tous formateurs, autour de trois valeurs clés : l'égalité des chances, l'esprit collectif et le respect des cultures. Au 301, lieu d'activités musicales à Roubaix, et en région en partenariat avec de nombreux acteurs, l'ARA propose d'apprendre à jouer de la musique, développer des projets de création et cultiver le plaisir de l'écoute. Les activités de l'ARA s'organisent autour de deux pôles distincts et complémentaires : la formation artistique et la médiation culturelle. L'ARA s'adresse à tous les publics de la Ville de Roubaix, et plus largement du territoire régional, quels que soient leur âge, leur origine, leurs moyens et leurs aptitudes. L'équipe se compose de 12 salariés permanents et de nombreux musiciens et techniciens intervenants. Le budget annuel s'élève à 900 000 € environ.



www.ara-asso.fr